Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260504-2026_05_02-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MAI 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 11
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Richard HELARY, Maire.

Date de la convocation
27 avril 2026

Etaient présents :
CAMPEY C. ; CHARBONNEAU A. ; COURREGELONGUE F. ; DROUET P. ; DURANTI AM ; GUERNION N. ; HELARY R. ; JUNGMANN K. ; LE GOFF K. ; QUERE S. ; SASSIER A.

Date d'affichage :
7 mai 2026

Le scrutin a eu lieu
Florian COURREGELONGUE, a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 02

PAYS DE PAIMPOL ATHLETISME – DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Le conseil municipal de Trévérec,

Considérant la demande de subvention présentée par l'association « Pays de Paimpol Athlétisme » pour l'année 2026 en date du 17 février 2026,

Considérant que deux enfants domiciliés sur la commune sont inscrits au sein de cette association,

Considérant la politique communale de soutien aux activités sportives des jeunes,

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 15 € par enfant soit un total de 30 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 30 € à l'association « Pays de Paimpol Athlétisme » au titre de l'année 2026 (soit 15 € par enfant domicilié dans la commune).

Certifié conforme
Le Maire,
Richard HELARY

MAIRIE DE TREVEREC
Côtes d'Armor